



LICENCE DE SCIENCE POLITIQUE

2021-2022

Table des matières

Équipe enseignante.....	3
Les informations officielles du département sont communiquées	5
à travers le blog ou par courriel.	5
Organisation de la scolarité.....	6
1- Présentation générale.....	6
2- Obtention des ECTS.....	6
a- Les cours	6
b- Le mémoire de recherche (L3)	8
c- Le stage et le mémoire de stage (L3)	9
d- Projet tutoré.....	9
e- Procédure de validation de la licence.....	10
Dispositif Stop aux violences sexistes et sexuelles	12
Statut d'étudiant.e salarié.e : mode d'emploi	13
Aides à la maîtrise du français.....	14
Déroulement du cursus.....	16
Description des enseignements de Licence	19
Inscription dans les cours de langues.....	25
EC de PIX (L1).....	28
Enseignements de spécialité à prendre dans d'autres départements	29
Spécialités des enseignant.e.s-chercheurs/ses.....	31
Tableau récapitulatif de la Licence de Science Politique	38

Équipe enseignante

Chaque enseignant.e titulaire assure une permanence au département. Consultez l'affichage et le blog : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

PROFESSEUR.ES :

Thomas BRISSON
Éric FASSIN
Bertrand GUILLARME
Odile HENRY (absente en 2021-2022)
Violaine ROUSSEL
Yves SINTOMER (absent en 2021-2022)
Sylvie TISSOT

MAÎTRE.SSES DE CONFÉRENCES :

Camille AL DABAGHY
Damien DE BLIC
Christine CADOT (absente au 1^{er} semestre 2021-22)
Vanessa CODACCIONI
Nora EL QADIM
Pierre GILBERT
Ninon GRANGÉ (Département de Philosophie)
Mathieu HAUCHECORNE
Florence HULAK
Kolja LINDNER
Audrey MARIETTE
Anne MARIJNEN
Médéric MARTIN-MAZÉ
Laure PITTI (Département des sciences sociales des mondes méditerranéens)
Michel VAKALOULIS
Clemens ZOBEL

ATER, MONITEURS ET CHARGÉ.E.S DE COURS (liste à compléter)

Julien ALLAVENA	Aya KHALIL
Sofia AOUANI	Yanice KRIMI
Ludovic BONDUEL	Alice LE GALL
Thomas ALVES CHAINTREAU	Simone LEOTTA
Anne-Cécile CASEAU	Tom MONTEL
Benjamin CLEMENCEAU	Massimiliano NICOLI
Olivia DAVIES	Ulysse RABATÉ
Mathilde DUCLOS	Romane ROZENCWAJG
Lina EL SOUFI	Delphine RUIZ
Vincent FARNÉA	Léna SILBERZAHN
Guillaume GANDELIN	Rawina TRAUTMANN
Tao HONG	Emmanuelle YVERT
Émeline JAILLAIS-NELIAZ	Émeline ZOUGBÉDÉ

Responsables pédagogiques et administratifs

Responsables du département : Nora EL QADIM & Anne MARIJNEN

Responsables de la formation Licence : Sylvie TISSOT & Clemens ZOBEL

Responsables de la formation Master : Pierre GILBERT & Kolja LINDNER

Responsable des échanges et relations internationales : Michel VAKALOULIS

Responsables du double cursus Science Politique-Histoire : Camille AL DABAGHY & Martin GRAVEL

Référente handicap : Anne MARIJNEN

Responsable des équivalences : Violaine ROUSSEL

Responsable de la VAE : Violaine ROUSSEL

Responsable des stages : Audrey MARIETTE

Commission de médiation enseignant.es/étudiant.es :
Anne MARIJNEN, Sylvie TISSOT, Michel VAKALOULIS

Secrétariat de la licence :

Patricia EBRING
Inès SAÏHI KHELIFA
Salle B 334, bâtiment B2, 3e étage.
Tél. 01 49 40 68 67 / 66 31

Horaires d'accueil du public (ces horaires sont à confirmer à la rentrée)

Lundi : 10h-12h - 14h-16h30
Mardi : 10h-12h - 14h-16h30
Mercredi : 10h-12h *fermé l'après-midi*
Jeudi : 10h-12h - 14h-16h30

Adresse du site Internet du département : <http://www.univ-paris8.fr/scpo>

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautetfort.com/>

*Les informations officielles du département sont communiquées
à travers le blog ou par courriel.*

Une consultation quotidienne du blog du département est indispensable !

Organisation de la scolarité

1- Présentation générale

Licence générale

Composée de 6 semestres sur 3 ans, la licence de science politique combine, pour chaque étudiant :
-des cours fondamentaux du domaine de la science politique pour 18 ECTS par semestre (UE « grands domaines de la science politique » en L1, « objets de la science politique » en L2 et « domaines émergents » en L3),

-des cours d'approfondissement et de spécialisation (6 ECTS par semestre). En L2 (2^e semestre) et L3 (1^{er} semestre), la spécialisation à travers le choix d'une spécialité dans une discipline connexe de la science politique : en anthropologie/sociologie, histoire, philosophie, géographie, études européennes et internationales (LEEI), études de genre. 4 EC sont à valider dans ce cadre et à choisir dans l'un de ces départements (pas de panachage possible). Le choix est effectué en début de L2, dans la limite des places disponibles dans chaque département partenaire, et déclaré au secrétariat de L du département de science politique. Ensuite, l'inscription dans chaque cours de spécialité se fait directement auprès du département partenaire choisi.

- des UE transversales (6 ECTS par semestre) qui ont pour objectif de renforcer les compétences pré-professionnelles acquises au cours de la formation, dont la maîtrise de langues étrangères.

2- Obtention des ECTS

a- Les cours

Les cours sont validés par des travaux écrits et oraux. Ils donnent lieu à une notation, de 0 à 20. Les cours semestriels sont validés à l'aide de deux notes minimum dont au moins une basée sur un travail écrit. Cela correspond au contrôle continu (un examen sur table ou un travail à faire à la maison) et au contrôle final (oral ou examen sur table). Deux sessions sont proposées, sauf certains cours (voir-dessous).

Il faut bien distinguer l'inscription administrative (qui permet d'obtenir sa carte d'étudiant.e et son certificat de scolarité, et qui dépend du service de la scolarité de l'université) de l'inscription pédagogique (IP) qui permet de s'inscrire dans les cours correspondant à sa formation.

- Inscription aux cours (IP web) : elle se fait par Internet à l'aide des codes des cours, de votre numéro d'étudiant et de votre code confidentiel sur le site Web de l'université (<http://www.univ-paris8.fr/>). Pour l'inscription aux cours de spécialité pris dans d'autres départements, aux EC libres

(ou soft skills) et aux cours de langues, l'inscription se fait directement auprès des départements concernés (les informations sont transmises via le blog du département de science politique).

- **Contrôle continu, contrôle terminal et assiduité : en L1, l'assiduité est obligatoire pour tou.te.s les étudiant.e.s et pour l'ensemble des cours** (trois absences justifiées maximum par cours sont autorisées) – les exceptions à cette règle sont précisées dans l'encadré consacré aux étudiant.e.s salarié.e.s.

NB : un cours de L2 (Analyser et enquêter l'État) est un **cours magistral associé à un TD**. Les enseignant.es préciseront les modalités de contrôle en début de semestre.

Pour le TD associé au cours Analyser et enquêter l'État (L2), pour les cours de méthodes (L1, L2) et tutorat (L3), pour les deux cours de M3P (« travail et politique » en L2 et « OUP » en L3), pour le cours de Textes de Science politique en anglais en L3, l'assiduité et le contrôle continu sont obligatoires, y compris pour les étudiant.e.s salarié.e.s.

Aucune dispense d'assiduité et de contrôle continu ne sera accordée ; **il n'existe pas d'examen terminal ni de session de rattrapage pour ces cours.**

- **Dispense de contrôle continu et d'assiduité** : cette dispense concerne les étudiant.e.s salarié.e.s. Pour plus de détails, voir encadré à la fin de la section.

- **Les modes de validation des cours sont aménagés pour les étudiant.es en situation de handicap**, en concertation avec la Cellule handicap de l'université.

- **Rattrapages** : pour tous les cours (à l'exception du TD de L2, des cours de méthodes et tutorat et des cours de M3P en L2 et L3 et du cours de Textes de Science politique en anglais en L3), deux sessions d'examen sont proposées (en décembre et mai pour les cours du 1^{er} semestre ; en avril et mai/juin pour les cours du 2^{ème} semestre). Si un.e étudiant.e. obtient à la première session une note supérieure ou égale à 10, cette note est définitive et ne peut être modifiée à la session suivante. En cas de note inférieure à 10 (ou si l'étudiant.e n'a pas passé l'examen à la première session), l'étudiant.e. a le droit de se présenter à la seconde session (dite session de rattrapage) s'il ou elle n'a pas validé l'UE par compensation (en cas de validation par compensation, il est possible de passer le rattrapage uniquement après avoir formulé une demande de renonciation auprès du secrétariat, voir ci-dessous). La note de session 2 remplace la précédente si elle est supérieure à la première note obtenue.

Attention, les notes inférieures à 10 et non compensées au sein d'une UE ne sont pas conservées l'année qui suit celle de leur obtention. Il faut alors suivre et valider à nouveau le cours.

La procédure de renonciation : les étudiant.e.s qui valident une UE ou un semestre par **compensation** (moyenne générale de 10/20) **peuvent**, s'ils le souhaitent, **passer au rattrapage les EC** (autrement dit les cours) **où ils ont obtenu une note inférieure à la moyenne** dans le but d'améliorer cette note. Pour cela, ils doivent **remplir** le plus rapidement possible après les résultats aux examens (et dans tous les cas avant les épreuves de rattrapage et jurys) **un formulaire dit de renonciation** dans lequel ils renoncent à la compensation (le formulaire est à remettre au secrétariat). Si l'étudiant.e. obtient au rattrapage une note inférieure à sa note initiale, cette dernière est conservée.

ATTENTION : cette procédure n'est **possible que pour l'année en cours**. Les étudiant.e.s ne peuvent pas faire la procédure de renonciation pour des notes inférieures à la moyenne obtenues dans une UE ou un semestre validés les années précédentes.

Évaluation des enseignements : chaque enseignement est évalué anonymement par les étudiant.e.s en fin de semestre. Cette procédure permet d'apporter des améliorations à ces enseignements et de mieux coordonner les éléments du cursus pour l'avenir.

- Langues : les inscriptions aux départements de langue répondent à des règles spécifiques. : voir le détail dans le paragraphe spécifique plus loin.

La liste des langues pour lesquelles les étudiant.e.s peuvent opter est la suivante : anglais, allemand, espagnol, arabe, hébreu, portugais, italien, langues slaves. Le *Français langue étrangère* (FLE) et les langues minorisées ne figurent pas parmi ces possibilités (toutefois, le *Français langue étrangère* (FLE) peut être pris comme une EC libre).

Tutorat d'accueil et d'accompagnement : Des tuteurs ou tutrices d'accueil (1^{er} semestre) et d'accompagnement (2^e semestre) tiennent des permanences hebdomadaires au département pour aider les étudiant.es à s'orienter et leur fournir un soutien méthodologique. N'hésitez pas à les solliciter. Les horaires de leurs permanences seront communiqués à la rentrée.

b- Le mémoire de recherche (L3)

Le mémoire de recherche est un travail individuel. Il porte sur un sujet qui doit être préalablement soumis à un directeur de recherche spécialiste de la question soulevée. Les spécialités de chaque enseignant.e-chercheur/se sont indiquées dans cette brochure. Chaque enseignant.e titulaire assure une permanence hebdomadaire (voir affichage et blog). Les étudiant.e.s doivent trouver leur encadrant de mémoire **avant fin novembre 2021**. Le mémoire de recherche donne lieu à une évaluation notée. **Le mémoire de recherche** doit comporter une **question de recherche problématisée**, nourrie d'une **mini-enquête** (enquête de terrain, étude d'un corpus de textes ou d'archives, enquête conceptuelle...) et d'une **bibliographie minimale, pertinente** au regard de la question traitée. Ce mémoire doit faire **entre 15 et 20 pages** (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris), hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

c- Le stage et le mémoire de stage (L3)

Un stage (d'une durée minimale de 75 heures et d'une durée maximale de 6 mois) peut être validé dans le cadre du diplôme et intégré au cursus, en lieu et place du mémoire de recherche. L'enseignante responsable des stages (Audrey Mariette) est une interlocutrice privilégiée des étudiant.e.s pour toute question, ainsi que pour la signature des conventions de stage. Chaque stage est encadré par un.e enseignant.e du département (qui n'est pas nécessairement la responsable des stages). Un tuteur ou une tutrice de stage est également désigné.e dans l'entreprise ou l'organisation d'accueil du ou de la stagiaire. Le stage donne lieu à un mémoire et à une évaluation notée.

Il est impératif que la convention de stage soit signée avant le début du stage et avant le départ (en cas de stage à l'étranger), et que les dispositions à prendre relatives à la responsabilité civile aient été prises. Les conventions de stage rendues après le début de celui-ci ne seront pas signées. Tout stage commencé sans convention signée ne sera donc pas validé.

Les étudiant.e.s de L2 peuvent effectuer un stage mais uniquement durant l'été précédant leur L3 et après avoir obtenu l'accord de la responsable des stages.

Toute autre proposition d'un stage effectué lors de la formation et en rapport avec elle est la bienvenue. Après accord de la responsable des stages, celui-ci peut faire l'objet d'une convention de stage (mais il ne donne pas droit à une dispense d'assiduité ni à une évaluation notée ; il ne remplace en aucun cas un cours du cursus).

Le mémoire de stage n'est pas un simple rapport de stage. Il doit être problématisé, rigoureusement structuré, et inclure une bibliographie pertinente au regard des questions soulevées par le stage. Il doit faire entre 15 et 20 pages (soit entre **45 000 et 60 000 signes** espaces compris) hors bibliographie et hors annexes éventuelles.

NB : le mémoire (de recherche comme de stage) fait l'objet d'un **retour en face à face** de la part de l'enseignant.e qui a encadré le mémoire. Ce retour peut prendre la forme d'une permanence organisée par l'enseignant.e en fin d'année.

ATTENTION : l'année universitaire se finissant avant l'été, **les étudiant.e.s doivent bien vérifier la date de rendu du mémoire.**

d- Projet tutoré

Le mémoire de L3 peut aussi être validé sur la base d'un travail de recherche réalisé en groupe et supervisé par l'un.e des enseignant.e.s du département en charge d'encadrer ces mémoires collectifs (la liste de ces derniers sera affichée sur le blog du secrétariat à la rentrée). Les groupes de projets tutorés comprennent deux ou trois étudiant.e.s maximum et doivent être constitués avant la mi-décembre. Aucun.e étudiant.e. ne pourra s'ajouter à un groupe déjà existant passé la date-limite de constitution des groupes et de déclaration des sujets qui sera indiquée sur le blog du secrétariat. La longueur des mémoires de projets tutorés est comprise entre 40 et 50 pages. Les mémoires feront l'objet d'une évaluation unique : les membres d'un groupe obtiendront tous la même note. Les enseignant.e.s volontaires pour l'encadrement de ces mémoires collectifs pourront proposer au préalable des thèmes ou des sujets de mémoire possibles.

e- Procédure de validation de la licence

- La compensation des notes s'effectue **sans note éliminatoire** et sur la base de la **moyenne générale des notes** obtenues. Cette compensation s'effectue à trois niveaux :
- **entre les EC (Éléments Constitutifs) à l'intérieur d'une UE** (Unité d'Enseignement), autrement dit entre les différents enseignements (ou cours) d'une même UE (voir la présentation des intitulés des EC et des UE. en fin de brochure) ;
- **entre les UE à l'intérieur d'un semestre** ;
- **entre les semestres à l'intérieur d'une même année.**

Autrement dit, un EC peut être obtenu par compensation si la moyenne des notes des EC (pondérée par les coefficients) au sein d'une UE est de 10/20 ; une UE peut être obtenue par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux différentes UE au sein d'un semestre est de 10/20 ; un semestre peut être obtenu par compensation si la moyenne générale des moyennes obtenues aux deux semestres d'une même année est de 10/20. Les coefficients de pondération intervenant dans le calcul de la moyenne reflètent le nombre d'ECTS attribués aux EC et UE concernés.

- Passage d'une année à la suivante :

Si, à l'issue de l'année scolaire, un.e étudiant.e de L1 a validé les 60 ECTS constitutifs de la première année, il ou elle est **admis.e** à s'inscrire en L2 l'année suivante. Dans le cas contraire, il ou elle est **ajourné.e**. Toutefois, **si les UE qu'il ou elle a validées sur les deux semestres totalisent plus de la moitié des ECTS de l'année (soit 30 ECTS), il ou elle peut être autorisé à s'inscrire en L2 avec pour obligation de repasser au cours de son année de L2 les EC qui n'avaient pas été validés au cours de la première année (AJAC : ajourné.e mais autorisé.e à continuer).**

De même, un.e étudiant.e de deuxième année qui a validé les 60 ECTS de L1 et les 60 ECTS de L2 est admis.e à s'inscrire en L3. Dans le cas contraire, il ou elle est ajourné.e. Toutefois, s'il ou elle a validé les 60 ECTS de L1 et que les UE de L2 validées totalisent plus de 30 ECTS, il ou elle peut être autorisé.e à s'inscrire en troisième année avec l'obligation de valider au cours de sa L3 les EC non-acquises de L2. **Attention ! Aucun.e étudiant.e de L2 ne peut être autorisé.e à s'inscrire en L3 s'il ou elle n'a pas validé la totalité des ECTS de première année. Aucune dérogation ne sera accordée.**

Pour la délivrance du diplôme de Licence, deux sessions de jury sont organisées, en mai (1^{ère} session) et en juin (2^e session) de chaque année.

Conditions de délivrance du diplôme : 100% des ECTS L1-L2-L3 doivent avoir été acquises. Le mémoire ou le rapport de stage doivent être soutenus.

Délivrance de mention : Assez Bien = 12/20 ; Bien = 14/20 ; Très Bien = 16/20.

Attention : **la délivrance du diplôme n'est pas automatique.** Il faut faire une demande de diplôme auprès du secrétariat pour que le dossier passe devant le jury du diplôme. Consultez l'affichage afin de connaître la liste des pièces à fournir ainsi que la date limite de dépôt. Aucun jury ne se réunit en février, aucun diplôme ne peut être délivré à cette date.

Durée des études : la licence s'obtient normalement en 3 ans. Une dérogation pour une 3^e année de L1 ou de L3 peut être demandée exceptionnellement aux responsables de formation.

Attention : l'inscription dans une autre formation (en dehors de la double licence Science politique-Histoire de Paris 8) ne donne droit à aucun aménagement horaire ni à aucune dispense d'examen ou d'assiduité.

Pour toutes les **informations relatives à la scolarité**, merci de consulter régulièrement les affichages posés au département, le site du département et le blog du secrétariat.

Blog du secrétariat : <http://sciencepoparis8.hautefort.com>

La **mobilité des étudiant.e.s** est encouragée. En cas de mobilité en L3, le stage et le mémoire de recherche peuvent être effectués à l'étranger. N'hésitez pas à contacter Michel Vakaloulis, enseignant responsable des relations internationales.

Adresse e-mail étudiante : une adresse électronique « univ-paris8.fr » est créée pour tout étudiant inscrit. Elle sera utilisée pour l'envoi d'informations importantes par le secrétariat et les enseignant.e.s. Elle conditionne l'accès à la plateforme pédagogique Moodle sur laquelle des documents indispensables seront mis à disposition des étudiant.e.s par les enseignant.e.s ainsi qu'à l'ensemble des outils numériques nécessaires à la formation.

Il est donc demandé à tou.te.s les étudiant.e.s de consulter très régulièrement ce compte de messagerie électronique.

Dispositif Stop aux violences sexistes et sexuelles

L'Université bénéficie d'une image de monde progressiste, protégé du sexisme, particulièrement dans ses expressions les plus violentes. Les enquêtes, comme les témoignages reçus par les associations, montrent pourtant que les situations de violence et de harcèlement sexuel existent dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La personnalisation de la relation pédagogique dans l'enseignement supérieur (par exemple pour le suivi d'un mémoire) accroît les risques d'abus de pouvoir et donc, notamment, de harcèlement sexuel. De plus, les spécificités de la vie étudiante comportent elles aussi des risques : la cohabitation en résidences étudiantes, les soirées ou week-end « d'intégration » et les traditions de « bizutage » (qui continuent d'exister malgré leur interdiction) constituent, par exemple, autant de situations qui peuvent générer toutes formes de violences sexistes et sexuelles.

Pour rappel le harcèlement est ainsi défini par le code pénal français (art. 222-33) : « I. – Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante II. – Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »

L'université Paris 8 a mis en place un dispositif pour prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles. En partenariat avec l'association Women Safe, il s'adresse à toute la communauté universitaire, et les entretiens avec les médecins et les juristes sont confidentiels et gratuits.

Prise de rendez-vous avec l'association Women Safe
01 39 10 85 35
Du lundi au vendredi - de 9h à 17h
accueil@women-safe.org
20, rue Armagis
78100 Saint-Germain-en-Laye
Pour s'y rendre : RER A Station Saint-Germain-en-Laye

Contact à Paris 8 :
Fatima ZÉNATI
Chargée de mission égalité femmes-hommes
06 63 85 11 96

Les étudiant.es ne doivent pas hésiter à saisir les responsables du département, de formation et/ou la commission de médiation si toute forme de violence sexiste et sexuelle ou de harcèlement est constatée ou suspectée.

Statut d'étudiant.e salarié.e : mode d'emploi

Le département de Science politique offre aux étudiant.e.s occupant un emploi d'au moins 15 heures hebdomadaires la possibilité de bénéficier d'une dispense d'assiduité à certains cours et d'aménagements pour le contrôle des connaissances.

Le statut d'« étudiant.e salarié.e » peut être accordé aux étudiant.e.s inscrit-e-s en science politique. Pour en bénéficier, il faut justifier d'un **contrat de travail d'au moins 15 heures hebdomadaires** et en faire la demande avant la **date limite** fixée pour chaque semestre et mise en ligne sur le blog du secrétariat. Après cette date, les étudiant.e.s qui souhaitent demander le statut du fait d'un cas particulier (contrat de travail obtenu tardivement, stage, problèmes de santé, problèmes de papiers, problème de garde d'enfants notamment) devront constituer un dossier avec une lettre de motivation et des pièces justificatives. Ce dossier sera examiné par les responsables de licence en fin de semestre. **Attention** : le statut ne sera pas accordé automatiquement mais dépendra de la solidité du dossier.

La dispense d'assiduité que permet le statut d'« étudiant.e salarié.e » concerne tous les cours de Licence, **sauf** les cours suivants : les TD associés à des cours magistraux (L2), les cours de méthodes (L1-L2) et tutorat (L3), les cours de M3P (Travail et politique en L2, OUP en L3), et le cours de Textes de science politique en anglais en L3. Pour ces derniers, l'assiduité et le contrôle continu (avec des aménagements possibles, variables en fonction des cours et spécifiés par chaque enseignant.e en début de semestre) sont obligatoires. **NB** : ces cours sont des **cours sans rattrapage**. Pour tous les autres cours, il revient à l'étudiant.e. de récupérer les cours non suivis.

Contrôle des connaissances : le statut d'étudiant.e. salarié.e permet d'être dispensé.e de contrôle continu et de ne valider les cours concernés que par l'examen terminal. **La présence aux examens de fin de semestre (et, le cas échéant, aux examens de rattrapage) reste obligatoire. Pour les cours ne se validant pas par un examen terminal** (à savoir : le TD associés au cours Analyser et enquêter l'État en L2, les cours de méthodes et de tutorat en L1, L2 et L3, les cours de M3P en L2 et L3, le cours de textes de Science politique en anglais en L3), l'enseignant.e détermine pour tou.te.s les étudiant.e.s un mode de validation en contrôle continu (exposé, fiche de lecture, dossier, etc.). Les étudiant.e.s salarié.e.s doivent donc impérativement prendre contact avec l'enseignant.e pour faire connaître leur situation et, éventuellement, déterminer un mode de validation aménagé / allégé (par exemple remise de deux travaux au lieu de trois).

Démarches à suivre : au début de chaque semestre et avant la date limite fixée à chaque début de semestre, il faut faire établir une attestation d'étudiant.e. salarié.e auprès du secrétariat de Science politique en fournissant une copie du justificatif qui mentionne le temps du contrat, la durée hebdomadaire et l'organisation de l'emploi salarié (contrat de travail, fiches de paie, etc.). Une fois l'attestation établie, **toujours en début de semestre**, il faut entrer en contact avec chacun.e des enseignant.e.s pour se signaler comme étudiant.e salarié.e.

Aides à la maîtrise du français

Si le français n'est pas votre langue maternelle OU si vous ressentez des difficultés à vous exprimer à l'écrit ou à l'oral, il est important de ne pas tarder à signaler ces difficultés aux responsables de formation ou à vos enseignant.es. Plusieurs ressources existent, en voici quelques-unes mais n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés spécifiques.

- **Département Communication/FLE (Français Langue Étrangère)**

Ce département propose deux cours de remise à niveau en communication orale et écrite : un cours de méthodologie de l'expression écrite et orale pour des étudiants francophones et étrangers, et un cours de méthodologie du travail et de la recherche universitaires. Ces deux cours sont ouverts à l'ensemble des étudiants, qu'ils soient étrangers ou non, qui en ont besoin. Les cours de Français Langue Étrangère ne peuvent pas être pris comme des cours de langue mais peuvent être pris comme des EC libres.

- **Les tuteurs et tutrices du département de science politique**

L'aide aux étudiants en difficultés est au cœur de la fonction des tuteur.rices. Ils/elles proposent une aide à la lecture de textes, et à la réécriture des copies, devoirs, travaux, etc. Leurs horaires sont affichés sur la porte de la salle 1 (3eme étage du bâtiment B2).

- **Le Projet Voltaire**

Il s'agit d'un outil national d'amélioration orthographique, en ligne. A partir d'un test de départ, les étudiant.es peuvent rapidement s'améliorer sans y consacrer un temps excessif. L'outil est facile à manipuler et on peut s'entraîner depuis un smartphone. Inscription dans le cadre des cours des M2E (L1) ou auprès de Damien de Blic : damien.de-blic@univ-paris8.fr

- **Aide de la Bibliothèque universitaire**

La BU organise des conversations en français pour étudiants étrangers, mardi et jeudi de 13h à 14h.

- **Le CISED (www.cised.fr)**

Le « Centre d'initiatives et de soutien aux étudiant.es de Saint-Denis » est une association dont l'objet est de soutenir les étudiant.es étranger.es de Paris 8 dans leurs études. Le CISED met chaque année en relation une soixantaine de bénévoles avec plusieurs centaines d'étudiants. L'association propose un accompagnement individuel (pour aider à la rédaction de mémoires par exemple) mais aussi des cours collectifs de Français Langue Étrangère, de méthodologie universitaire, de bureautique ou des temps de conversation en français. D'autres services sont proposés : aide psychologique, conseils pour des démarches administratives et des recherches d'emploi ou de logement. Créé par des chrétiens, le CISED est ouvert à tous les étudiants, quelle que soit leur religion ou non-religion.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LE PLAGIAT ET LA FRAUDE AUX EXAMENS

Une règle fondamentale du travail universitaire, s'appliquant aussi bien aux travaux réalisés dans le cadre des cours que pour la rédaction du mémoire, est de mentionner les références complètes de toutes les sources utilisées (ouvrages et articles publiés, résultat d'une consultation par Internet, etc.).

L'utilisation systématique de guillemets, et la citation complète de la source (sous la forme d'une note de bas de page par exemple), lorsqu'un passage est repris dans les travaux, ne souffre aucune exception. **Le non-respect de cette règle constitue un plagiat.**

Rendre plusieurs fois le même devoir ou de recopier des passages d'un travail précédemment rendu pour valider un autre cours (auto-plagiat) est également assimilé au plagiat et sanctionné.

Les cas de plagiat ou de fraude aux examens sont recensés par le département et seront rapportés à la direction du département qui transmettra l'information aux Présidents de jurys de diplômes. **La direction saisira systématiquement les instances disciplinaires de l'université.**

Nous rappelons, en effet, qu'en application des dispositions légales, **les étudiant.e.s plagiaires ou ayant fraudé aux examens sont passibles du Conseil de discipline, d'une exclusion de l'Université et d'une interdiction de passer tout diplôme en France pour plusieurs années.**

Déroutement du cursus

Un EC peut être validé par compensation à l'intérieur d'une UE (moyenne générale de 10/20 entre les notes des EC d'une même UE) ; une UE peut être validée par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des UE d'un même semestre) ; un semestre peut être validé par compensation (moyenne générale de 10/20 entre les moyennes des deux semestres d'une même année).

	Majeures		EC mineures internes ou externes		UE transversales	
	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS	Intitulés	ECTS
L1 S1 Grands domaines de la science politique 1	Histoire pol. et sociale de la France	6	EC libre	3	Méthodologie du Travail Univ. (M2E)	3
	Droit constit. et instit. pol. comp.	6				
	Introduction à la sociologie politique	6	Economie politique	3	Langue vivante	3
L1 S2 Grands domaines de la science politique 2	Introduction à la théorie politique	6	Méthodes quantitatives en sciences sociales, données numériques	3	Préparation C2i	3
	Introduction aux relations internat.	6	Méthodes qualitatives en sciences sociales	3	EC Libre ou EC « soft skills »	3
	Politiques publiques : Europe, Etats, collectivités locales	6				

Pour passer de la L1 à la L2, l'étudiant.e. doit avoir acquis au moins la moitié des ECTS de L1 (30 ECTS).

L2 S3 Objets de la science politique 1	CM Analyser et enquêter l'Etat Organisations internationales Pol. et société : Asie OU Amérique Latine	6 6 6	TD Analyser et enquêter l'Etat Méthodes en théorie politique	3 3	Travail et politique (M3P) Langue vivante	3 3
L2 S4 Objets de la science politique 2	Construction et politique de l'Europe Questions contemp. de théorie pol. Participation politique et élections	6 6 6	EC de spécialité 1 EC de spécialité 2	3 3	Tremplin Master : Histoire de la pensée politique OU Tremplin réussite : Problèmes pol. économiques et sociaux EC libre ou EC Soft Skills ou EC coopérative	3 3

Pour passer de la L2 à la L3, l'étudiant.e. doit avoir validé intégralement l'année de L1 et acquis au moins la moitié des ECTS de l'année de L2.

L3 S5 Domaines émergents de la science politique 1	Les théories de la démocratie	6	EC de spécialité 3	3	M3P : Orientation universitaire et professionnelle (TD)	3
	Etudes de genre	6	EC de spécialité 4	3	Tremplin Master à choisir dans une liste de cours de Master*	3
	Médias et espace public	6			OU Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	
L3 S6 Domaines émergents de la science politique 2	Politique et société : Afrique ou Monde musulman	6	Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception	3	Mémoire (stage OU recherche OU projet tutoré)	9
	Tutorat mémoire de recherche, de stage ou projet tutoré (annualisé)	6	Epistémologie des sciences sociales OU	3	Textes de science politique en Anglais	3
	Politique des sciences et environnement	6	Sociologie des mouvements sociaux			

*Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux OU Circulations internationales des idées et transferts de normes OU Politique des migrations
OU Numérique et politique

Description des enseignements de Licence

EC	Descriptif
L1 S1	
Histoire politique et sociale de la France	Ce cours vise à acquérir les repères chronologiques fondamentaux de l'histoire politique contemporaine de la France et à comprendre les enjeux liés aux principaux mouvements et événements. Se focalisant sur le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, il met l'accent sur les configurations et les moments de crise les plus décisifs pour l'évolution du système politique français.
Droit constitutionnel et institutions politiques comparées	Ce cours vise à fournir les connaissances et modes de raisonnement élémentaires de la théorie de l'État et du droit constitutionnel, dont la maîtrise est indispensable à tout.e étudiant.e qui souhaite accéder à la pleine intelligence des systèmes politiques contemporains.
Introduction à la sociologie politique	L'objectif de ce cours est d'apporter aux étudiant.e.s une première connaissance des objets, des méthodes et des principaux courants de la sociologie politique. Après avoir posé la question de la définition de la sociologie politique et de sa place au sein de la science politique, on construira une réflexion autour de concepts fondamentaux de la sociologie politique à partir de travaux fondateurs et d'enquêtes récentes. On fera apparaître les enjeux de la démarche sociologique pour la compréhension des jeux et des pratiques politiques, de leur formation historique à leur transformation contemporaine.
Économie politique	Ce cours a pour but d'apporter aux étudiant.e.s les connaissances économiques nécessaires à la compréhension des enjeux politiques contemporains. La première partie du cours privilégie un point de vue historique pour rendre compte de l'autonomisation progressive d'une sphère d'activité économique et des transformations corrélatives de l'État. La deuxième partie prend pour objet les logiques sociales attachées à l'échange et aux différentes formes de transferts qui assurent la circulation des ressources matérielles dans une société (don et contre-don, impôts, redistribution etc.). La troisième partie est centrée sur l'étude des politiques économiques et des différentes formes d'intervention de l'État, que ce soit dans la production de biens publics ou dans la correction des inégalités. Le cours prend appui sur des travaux classiques d'histoire et de sociologie économique, ainsi que sur les recherches plus récentes qui ont contribué à renouveler ce champ d'études.
Méthodologie du travail universitaire, M2E	Ce cours a pour objectif de permettre aux étudiant.e.s de se repérer dans l'espace et les services de l'université pour mieux en mobiliser les ressources, de bien s'orienter dans leur parcours d'études, mais aussi de leur fournir des bases concernant les méthodes du travail universitaire de manière générale et en science politique en particulier. Sur la base d'exercices pratiques (écrits et oraux, réalisés individuellement ou en groupe – visant toujours à permettre au maximum une posture active des étudiant.es et à être à l'écoute de leurs retours d'expérience), on y aborde d'abord les questions d'apprentissage et de suivi des cours (prendre des notes, lire « à côté », apprendre et réviser, etc.). On présente ensuite les outils à la disposition des étudiant.e.s, de manière à développer leur connaissance pratique de l'université (utiliser la bibliothèque universitaire, trouver des sources, constituer une bibliographie, etc.). On travaille enfin sur les différents types de travaux universitaires et leurs « règles du jeu » (lecture, fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte, exposé oral, usages de la citation, etc.).
L1 S2	
Introduction à la théorie politique	L'objectif de ce cours est de familiariser les étudiant.e.s avec la théorie politique. Les thèmes abordés cette année seront communiqués par les enseignant.e.s en début de second semestre.
Introduction aux relations internationales	Le cours est indissociablement théorique et empirique. Théorique en ce qu'il offre aux étudiant.e.s une introduction à la discipline des « Relations Internationales », présentée synthétiquement à travers ses grands courants classiques mais aussi à travers un certain nombre de doctrines critiques plus récentes. Empirique en ce qu'il est guidé par le souci d'appréhender les relations internationales dans leur fonctionnement le plus concret et le plus contemporain : on s'interrogera ainsi sur un certain nombre de phénomènes (les institutions internationales, les commerces et trafics de produits licites

	et illicites, les relations entre acteurs étatiques et non étatiques, le terrorisme, etc.), pour tenter de comprendre les oppositions, les inégalités et les règles qui structurent le système mondial.
Politiques publiques: Europe, États, collectivités locales	<i>Le descriptif de ce cours sera communiqué ultérieurement</i>
Méthodes quantitatives en sciences sociales	Omniprésentes dans les débats publics et faisant l'objet d'usages plus ou moins rigoureux, les statistiques sont essentielles pour connaître le monde social et pour guider l'action publique. Ce cours d'introduction aux méthodes quantitatives présente un des outils centraux des recherches en sciences sociales et en science politique. Illustré par des exemples variés d'enquêtes et par des exercices pratiques, il s'appuie également sur l'exploitation collective d'une grande enquête quantitative. Il permettra ainsi aux étudiant·es, d'une part, d'acquérir la maîtrise des notions de base de la statistique descriptive et du raisonnement statistique et, d'autre part, de développer des savoir-faire critiques sur la construction des « données » et des catégories statistiques. Le cours vise ainsi à la fois à développer un regard critique sur les usages des chiffres qui circulent dans l'espace public et à appréhender la puissance de l'outil statistique pour la connaissance objective du monde social.
Méthodes qualitatives	Après avoir présenté les grandes étapes d'une recherche en science politique basée (de la formulation d'une problématique aux résultats), nous reviendrons sur les principales méthodes d'enquête qualitatives utilisées en sociologie politique que sont l'entretien, l'observation et la constitution d'un corpus documentaire (articles de presse, documents audio-visuels, littérature dite « grise » telle que les rapports institutionnels, archives publiques ou privées notamment). Nous verrons, d'abord, comment « faire du terrain » pour étudier ensuite comment analyser, avec les outils conceptuels de la sociologie politique, les matériaux ainsi constitués, dans une posture critique et réflexive, entre « droit d'enquêter » et « droits des enquêté.es ». Ce cours d'introduction aux méthodes qualitatives s'appuiera sur la lecture d'articles et d'ouvrages scientifiques basés sur des enquêtes empiriques, ainsi que sur la réalisation d'exercices pratiques par les étudiant.es en lien avec les différentes méthodes d'enquête présentées dans le cours.
L2 S1	
Analyser et enquêter l'État CM et TD	L'État sera abordé dans ce cours comme une forme politique qui, loin d'avoir toujours existé, est le résultat d'un processus historique : la constitution progressive, au cours des siècles, d'un monopole de domination (militaire, financier, symbolique) au profit d'un centre qui a vocation à exercer le pouvoir sur une population et sur un territoire. Quelles sont les relations et concurrences entre groupes à travers lesquelles l'État s'est construit ? Quelle forme prend aujourd'hui l'État, dans le contexte de la construction européenne et de la « mondialisation » ? Dans ce cours et à travers ces questions, seront abordés différents travaux et théories permettant de penser l'État. Il s'agira dans le même temps d'examiner les approches empiriques qui se sont développées pour enquêter sur l'action de ses agents et ses transformations récentes.
Organisations internationales	Ce cours a pour objectif la compréhension du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Une attention particulière sera accordée à l'ONU, à l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), aux grandes organisations à vocation économique (FMI, Banque mondiale, OMC) et aux organisations régionales (espaces arabe et asiatique notamment).
Politique et société : Asie	Souvent qualifiée de « puissance émergente », l'Inde est encore peu connue en France. Tout particulièrement la sociologie de l'Inde reste en France encore très largement à construire. Cet enseignement propose une introduction à la sociologie de l'Inde qui croise différentes approches relevant de la sociologie économique et du travail et de la sociologie politique.
Politique et société : Amérique Latine	Ce cours a pour objectif d'analyser la dynamique sociopolitique des sociétés latino-américaines depuis la fin de la colonisation jusqu'à nos jours. Il traitera des agents, des espaces et des enjeux des luttes de pouvoir au sein des différents pays. En combinant une approche théorique de sociologie politique avec des enquêtes empiriques portant sur différentes problématiques, il s'agira de mettre en perspective historique et d'approfondir de façon comparative l'étude des mutations démocratiques en cours dans le sous-continent. Après une première partie consacrée aux héritages de la conquête et de la colonisation sur les régimes politiques contemporains, nous aborderons les gouvernements « populistes », les régimes autoritaires et les transitions démocratiques, pour nous focaliser par la suite sur l'examen des transformations contemporaines de l'action publique, des partis politiques et

	des mouvements sociaux. Une attention particulière sera portée aux reconfigurations du champ politique liées notamment à la résurgence des gauches et plus récemment des droites.
Méthodes en théorie politique	Le cours de méthode vise à la fois à donner des repères sur ce qu'est la théorie politique, sur ses liens et spécificités avec des disciplines proches comme la philosophie et la sociologie politiques, l'histoire des idées, l'histoire intellectuelle ou la sociohistoire, par exemple ; mais aussi sur les "théories politiques", comme la théorie critique, les études critiques du droit, de la culture, la théorie féministe, la théorie postcoloniale ou décoloniale... L'approche ne vise pas à faire de la théorie politique une discipline prétendument "pure", mais à comprendre les débats, les conflits, les apports mutuels entre diverses pensées et écoles et de donner des repères sur l'histoire de la production de savoirs sur le politique et de leurs circulations. L'objectif est donc de fournir une cartographie qui permette de se situer dans les courants de pensée, les corpus et les approches. Le cours a aussi un objectif concret : fournir des outils méthodologiques précis pour les enseignements de théorie politique - on travaillera sur la construction d'une problématique, d'un raisonnement, sur le rapport entre théorie et pratique, sur la question d'avoir ou pas de "terrain" et le rapport à l'empirie; on discutera aussi des questions de "réflexivité", d'objectivité, du rapport entre "neutralité", subjectivité et engagement (militant, par exemple). Il s'agit d'offrir aux étudiant.es un espace de réflexions et de discussions et de leur permettre d'acquérir des connaissances et une boîte à outils théoriques critiques.
Travail et politique (M3P)	Comment en sommes-nous venus à considérer le travail comme le centre de notre vie individuelle et sociale ? Le travail est-il un facteur d'épanouissement personnel ou une source de souffrance ? Peut-on fonder le lien social et l'organisation politique de la société sur la seule activité économique relevant du travail ? Est-ce en libérant davantage de temps en dehors du travail ou en transformant les institutions du travail de l'intérieur qu'on arrache les hommes et les femmes à leur aliénation par le travail ? Faut-il sortir du capitalisme néolibéral pour s'émanciper du travail ? Autant de questions que ce cours tentera d'aborder durant le semestre en rappelant, dès l'introduction générale, que le travail contient une dimension intrinsèquement politique dans la mesure où il est un objet privilégié de la théorie, de l'action et de l'activité politiques. Il s'agira de montrer à quel point le travail reproduit et reconfigure les rapports sociaux entre les individus, les groupes et les collectifs de production, pour examiner, par la suite, les potentialités émancipatrices de travaux académiques et militants appelant à libérer le travail ou à se libérer du travail. Grève générale, coopératives de production, revenu universel, salaire à vie, politiques de diminution du temps de travail, stratégies de désertion, autant de dispositifs de lutte et d'émancipation que nous tenterons d'étudier tout au long de ce semestre. Pour se faire, ce cours sera articulé autour de plusieurs séances thématiques qui aborderont la question du travail sous l'angle de concepts clés : travail et aliénation, travail et exploitation, travail et management, travail et discriminations, travail et mobilisations, travail et émancipation.
L2 S2	
Construction et politique de l'Europe	Ce cours propose une introduction au fonctionnement de l'Union européenne, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques, et à travers une analyse des politiques européennes. Après des séances introductives sur l'histoire et les théories de la construction européenne, une première partie du cours se concentrera sur les acteurs de l'Union européenne : d'abord son architecture institutionnelle, puis l'intervention de différents acteurs au niveau européen (étatiques, groupes d'intérêt, etc.). Enfin, la dernière partie du cours examinera l'émergence de différentes politiques européennes : politique agricole commune, politique migratoire et politique d'asile, marché commun, politique monétaire, politique extérieure par exemple. Il s'agira de questionner l'évolution de ces politiques au prisme des questions abordées dans les parties précédentes, notamment celle des relations entre politiques européennes et politiques des États membres. Nous nous pencherons aussi sur le rôle des différents acteurs dans la formulation et la mise en œuvre de ces politiques.
Questions contemporaines de théorie politique	Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes qui abordent des thématiques importantes de théorie politique ces dernières décennies, nous proposons de mener une réflexion sur différents objets, allant de thématiques classiques de liberté et d'égalité aux droits humains, passant par la culture populaire, le racisme ou encore le travail du sexe. On va découvrir ainsi que la théorie politique est loin d'être une discipline homogène, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts de conceptualisation et de réflexion aux enjeux et objectifs de la pratique politique.

Participation politique et élections	Ce cours s'intéresse aux formes de participation individuelle ou collective des citoyens susceptibles de leur donner une influence sur le fonctionnement du système politique. Il sera essentiellement centré sur les différentes modalités que revêt la participation politique dans les démocraties représentatives. Pour comprendre pourquoi et comment les citoyens participent, les principales approches théoriques de la formation de l'opinion et les méthodes d'analyse du comportement politique (historique de l'apprentissage du vote, politisations et compétence politique, transmission des préférences politiques, modèles explicatifs du comportement électoral, action collective) seront mobilisées.
Tremplin Réussite : Problèmes politiques économiques et sociaux	Le cours aborde les mutations économiques, sociales et politiques qui touchent les sociétés contemporaines. Des thèmes d'actualité comme la gouvernance internationale du climat ou la politisation de la question animale seront abordés. Ils feront l'objet d'une approche interdisciplinaire alliant l'histoire, la science politique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie.
Tremplin Master : Histoire de la pensée politique	Ce cours vise à initier les étudiant.e.s aux traditions de la pensée politique occidentale, à leur apporter les outils critiques nécessaires à la compréhension des questions théoriques et politiques de notre temps. Le fil rouge sera la question de la démocratie, le nom d'un régime mais aussi d'une lutte. À travers son histoire, en partant de la Grèce antique et notamment de la lecture de Platon et Aristote, on analysera la force mais aussi la vulnérabilité de la démocratie, notamment avec les problèmes posés par la représentation, puis par le parlementarisme. Ce sera l'occasion d'étudier les processus de réélaboration des concepts politiques dans la modernité et le contemporain.
L3 S1	
Théories de la démocratie	Ce cours se veut moins une introduction systématique qu'une ouverture. À partir de textes classiques aussi bien qu'à partir d'expériences politiques et militantes, nous proposons de mener une réflexion sur différentes approches de la démocratie, allant du libéralisme à l'anarchisme, passant par le républicanisme, le féminisme, le marxisme et d'autres paradigmes. On va découvrir ainsi que la démocratie est loin d'être une simple expérience occidentale, mais au contraire le cadre de référence d'une pluralité d'efforts d'organisation et de lutte à l'échelle globale.
Études de genre	Qu'est-ce que le « genre » ? Le cours a pour objectif de présenter les principaux apports de la sociologie à l'analyse des processus complexes contribuant à la construction sociale de la différence des sexes. Après avoir illustré en quoi le genre est un principe d'intelligence du monde social, mais aussi d'ordre et de hiérarchie, en même temps qu'une pratique d'improvisation se déployant sur une scène de contrainte, le cours s'intéresse à la manière dont les identités sexuelles se construisent et aux liens entre sexe, genre et sexualité. Le cours traite ensuite du fonctionnement du genre dans différents domaines étudiés par la sociologie : le travail, la socialisation, la politique, la sexualité. Il portera une attention particulière à l'intersection du genre avec d'autres rapports sociaux, par exemple de classe et de « race ».
Médias et espace public	L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.e.s de mieux appréhender les conceptions de l'espace public et d'acquérir des outils de compréhension du rôle des médias et des journalistes. Il s'efforcera de présenter les conceptions désormais classiques de l'espace public et les travaux de sociologie des médias et du journalisme pour tenter de cerner les particularités de l'espace médiatique contemporain. Il reviendra tout d'abord, d'un point de vue historique, sur l'émergence d'un espace public et d'une presse libre dans le courant de la seconde moitié du XVIII ^e siècle et du XIX ^e siècle, puis sur l'autonomisation relative du champ journalistique et sur la différenciation des supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Il prendra ensuite pour objet l'espace professionnel du journalisme en rendant compte des conditions d'entrée dans la carrière, des différents pôles qui structurent cet espace, et des différentes logiques qui guident le travail quotidien des journalistes. La question du pouvoir des médias sera enfin abordée à travers l'étude des relations entre les mondes sociaux du journalisme et les autres espaces sociaux.
M3P Orientation universitaire et professionnelle	Destiné à améliorer la connaissance des cursus et des métiers de la science politique et celle des voies possibles de professionnalisation, ce cours laisse une grande place à des interventions de spécialistes et de professionnels des domaines en lien avec une formation en science politique. Cet accompagnement trouve une application directe dans la recherche de stage de L3. Il vise également à aider les étudiant.es qui souhaitent poursuivre leurs études en master à choisir leur formation et à y candidater dans les meilleures conditions.

Tremplin Master	<p>Cours à choisir en Master de Science politique dans la liste suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Environnement et risques globaux . Circulations internationales des idées et transferts de normes . Politiques des migrations . Nouvelles technologies et mobilisations
Tremplin métier : Action publique, migrations, discriminations	<p>Ce cours propose des éléments empiriques et des notions théoriques pour appréhender les discriminations, en particulier raciales (mais aussi sexuelles). Il prend pour point de départ l'importance du fait migratoire ainsi que de la « question immigrée » dans la construction de la nation française (et de la nationalité), pour analyser ensuite la montée en puissance d'une « question raciale » réputée étrangère à la culture politique du pays : on y parlera de la « question noire » et de la « question rom », d'islamophobie et d'antisémitisme. Il examine à la fois les logiques sociales à l'œuvre et l'expérience des personnes discriminées, avec la constitution de subjectivités minoritaires. Il porte une attention particulière aux politiques publiques – non seulement antidiscriminatoires, mais aussi discriminatoires. Si le cours est centré sur la France, il mobilise la comparaison avec les États-Unis tout en abordant l'expérience nationale dans le cadre européen.</p>
L3 S2	
Politique et société : Monde musulman	<p>Après avoir rappelé quelques données historiques et factuelles de ce qui fait l'unité et la diversité du monde musulman, le cours se concentrera sur un certain nombre de questions relatives à la formation de l'État et ses rapports avec la société. On examinera différents modes de structuration des univers politiques et sociaux (Maroc, Égypte, Turquie, Iran, Afghanistan, Pakistan, Indonésie). On prêtera également attention aux multiples recompositions qui, dans les dernières décennies, ont retravaillé ces univers, dans des directions souvent contradictoires (autoritarisme grandissant, montée de l'Islam politique, mais aussi revendications féminines, constitution de marges sociales, élaboration d'une pensée musulmane renouvelée, etc.). Enfin, on s'interrogera sur la présence politique de communautés musulmanes en dehors du monde musulman proprement dit, ainsi que sur les recompositions que les événements des dernières années, dans le sillage des révolutions arabes, ont entraînées.</p>
Politique et société : Afrique	<p>Ce cours donne une introduction générale à l'histoire des ordres politiques et sociaux du continent africain. Identifier les évolutions principales au sein des États postcoloniaux et leurs enjeux théoriques. En passant par la diversité des structures socio-politiques précoloniales et la variété des régimes politiques coloniaux, nous élaborons un cadre conceptuel pour saisir la spécificité des États postcoloniaux et de leurs transformations. Un accent particulier est mis sur l'impact des politiques d'ajustement structurel et de démocratisation.</p>
Politique des sciences et environnement	<p>Ce cours propose une introduction à l'analyse de questions liées aux politiques des sciences sociales et naturelles en les envisageant dans leur double dimension. Il s'agira d'examiner les sciences humaines, sociales et naturelles d'une part, comme « objets » de politiques, dans la mesure où elles sont parfois pilotées par des conceptions, voire des agendas politiques ; et d'autre part comme « sujets » de politiques, au sens où elles peuvent sous-tendre la compréhension du phénomène politique, voire l'orientation de conceptions politiques.</p>
Tutorat du mémoire	<p>Ce cours accompagne les étudiant.es durant la préparation de leur mémoire de L3, du choix du sujet et de l'encadrant.e de mémoire à la mise en place d'une démarche d'analyse (construction d'une bibliographie, définition des méthodes et du cadre théorique, collecte de sources ou matériaux, réflexion sur l'expérience de stage ou de terrain), puis à la rédaction du mémoire. Ce suivi concerne les mémoires de stage aussi bien que les mémoires de recherche. <u>Ce cours est annualisé et l'assiduité y est obligatoire.</u> Il se valide en contrôle continu (pas de session de rattrapage).</p>
Souveraineté et mondialisation	<p>Si le terme de mondialisation est relativement nouveau, il désigne un processus historique ancien d'intensification des circulations et des connections entre les différentes parties de la planète. Faire une sociologie de la mondialisation, c'est rechercher les mécanismes sociaux qui gouvernent cette évolution et décrire les formes de relations qu'elle prend entre États et entre sociétés. On s'intéressera dans ce cours à toutes les dimensions de la mondialisation contemporaine : économique, mais aussi, militaire, culturelle et politique. On s'interrogera sur les acteurs déterminants de la mondialisation ainsi que sur ses effets politiques, sur les rapports entre puissances, les</p>

	institutions internationales, les États, le droit, les classes sociales mais aussi sur l'action collective ou les formes de citoyenneté. Pour construire cette sociologie et cette sociologie politique de la mondialisation, de nombreux auteurs seront abordés, de Fernand Braudel à Frederick Cooper, d'Abram de Swaan à Immanuel Wallerstein, de Lénine à Saskia Sassen, de Norbert Elias à David Harvey, de Karl Marx à Toni Negri ou Ulrich Beck, etc.
Crise, événement, exception	À partir de la présentation des débats contemporains sur l'état d'exception, notamment depuis les attentats du 11 septembre 2001, ce cours a pour objectif d'interroger cette modalité de gouvernement singulière qu'est l'état d'exception. Il s'agit plus précisément de saisir ses conditions d'existence en insistant sur le rôle central des événements critiques et des crises politiques, et de mettre au jour, à travers des exemples historiques et des situations contemporaines, les logiques répressives qui le sous-tendent et ses manifestations concrètes (législations d'exception, renforcement des pouvoirs de l'exécutif ou des institutions en charge de la sécurité du territoire, légalisation de mesures dites « exceptionnelles », création de juridictions ou de lieux d'exception, etc.).
Epistémologie des sciences sociales	Ce cours vise à permettre aux étudiant.e.s de développer une réflexion épistémologique sur la pratique des sciences sociales. Il prendra pour fil directeur le problème que pose la tension entre exigence d'objectivité et visée critique. D'un côté, on peut dire que les sciences sociales sont nées d'une volonté de donner à l'étude des phénomènes historiques et sociaux la même valeur scientifique que celle des phénomènes naturels. Cela supposait que les chercheurs rompent avec leurs prénotions ou leurs valeurs, notamment politiques, pour appréhender leurs objets de façon objective. Mais d'un autre côté, on peut également dire que les sciences sociales sont nées de l'impératif de donner à la critique sociale et politique de véritables fondements. Le cours proposera un parcours d'œuvres classiques et contemporaines de sciences sociales afin d'analyser les différentes façons dont les sciences sociales se sont employées à tenter de résoudre ce dilemme.
Sociologie des mouvements sociaux	Le cours doit permettre de se familiariser avec différentes écoles et méthodes d'analyse des mouvements sociaux et des mobilisations. Pour comprendre pourquoi et comment les individus se mobilisent et s'organisent, quelles sont les formes et les conditions d'émergences des mouvements sociaux, il s'intéressera en particulier à la question de l'action collective, de ses déterminants, de ses formes et de ses résultats. Des cas d'études (altermondialistes, mobilisations environnementales, etc.) permettront d'approfondir les méthodes d'analyse de la protestation collective et les dynamiques des mobilisations dans les démocraties et les régimes autoritaires.
Textes de science politique en Anglais	<u>NB : l'assiduité à ce cours est obligatoire.</u> L'objectif du cours est d'apprendre à lire et à commenter des textes de science politique en langue anglaise représentant différents types d'approche et abordant différentes thématiques. Il permet aux étudiant.e.s de se familiariser avec certains débats théoriques et scientifiques anglophones, et de comparer ces approches avec celles (plus souvent francophones) déjà rencontrées dans le cadre de la formation. Il s'agira à la fois de présenter et de discuter les arguments des textes et de les situer par rapport aux controverses contemporaines nationales et internationales. Le cours est organisé sous forme d'une succession de séances thématiques permettant d'aborder, à travers les textes sélectionnés et les discussions en cours, différents objets contemporains de la science politique.

Inscription dans les cours de langues

Bâtiment B1, bureaux B204/205. Tel : 01 49 40 68 43, Mail : cdl@univ-paris8.fr
<http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Le Centre de langues propose l'enseignement des 13 langues suivantes : **anglais, allemand, arabe, berbère, catalan, chinois, coréen, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, russe.**

Attention, dans votre parcours universitaire vous devrez choisir l'apprentissage ou approfondissement d'**une seule langue**. Un seul changement en cours de parcours est autorisé et doit être justifié. Il vous est cependant possible de suivre des cours d'une autre langue en EC libre.

À noter :

- ➔ Il est impossible de prendre l'anglais comme EC libre.
- ➔ Il est impossible de suivre les cours de grand débutant (niveau A1) en allemand, espagnol et italien comme EC libre.

Veillez consulter les panneaux d'affichage du CDL pour les tests requis et modalités d'inscription pour les autres langues que l'anglais.

Cours d'anglais au Centre des langues (CDL)

• Quand et comment passer le test de niveau ?

Au préalable tout étudiant nouveau à Paris 8 doit passer un **test de positionnement** (accessible sur Moodle dans la rubrique CDL). Chaque étudiant reçoit un score qui détermine son niveau (A1, A2, etc.). Ce score lui sera demandé lors du premier cours pour compléter son inscription. Le résultat restera consultable sur Moodle pendant deux ans.

Attention : vous ne pouvez passer le test qu'une seule fois ! Assurez-vous d'être dans de bonnes conditions (ordinateur équipé d'écouteurs ou d'enceintes pour la compréhension orale notamment) et de disposer d'une heure pour vous concentrer.

Nous vous rappelons également qu'il serait très contre-productif d'être « aidé » pour le test, puisque cela vous situerait dans un groupe de niveau trop élevé. Il est **impossible de passer à un cours de niveau inférieur** à celui indiqué par votre résultat au test de positionnement.

• Quel cours suivre ?

Le résultat du test détermine le niveau des cours que vous devez suivre.

ATTENTION : La mise à jour du test va entraîner une modification du seuil des niveaux de langue. Veuillez consulter la page moodle du test pour les points/niveaux mis à jour.

Niveau A1

- ➔ Vous devez suivre un cours de **General English A1**, qui est le niveau débutant ouvert à tous les étudiants quelle que soit leur formation.

Niveau A2

- ➔ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences A2** (notez bien que les cours intitulés « General English » ne sont PAS destinés aux étudiants de science politique au niveau A2 et B1).

Niveau B1

- ➔ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B1**.

A noter : il est fortement recommandé de valider DEUX semestres d'un cours de même niveau A2 ou B1 avant de vous inscrire à un cours de niveau supérieur, ou d'obtenir une note > ou = 14/20.

Niveaux B2 et +

- ➔ Vous devez suivre un cours de **English for Social Sciences B2+**. Les étudiants peuvent également suivre un cours d'anglais général B2+ si les cours d'anglais pour sciences sociales B2 sont complets ou incompatibles avec leur emploi du temps.

D'autres formats de cours (intensifs, cours à distance) pourraient être organisés à l'inter-semestre. Les informations seront affichées sur le site web du CDL.

• Quand et comment s'inscrire aux différents cours ?

La liste des cours, salles et enseignants de General English A1, English for Social Sciences A2, B1, B2 est affichée au CDL et consultable en ligne dans la rubrique « anglais » du CDL : <http://www.ufr-langues.univ-paris8.fr/spip.php?rubrique488>.

Les pré-inscriptions aux autres cours d'anglais se font sur Moodle en septembre lors de la semaine de pré-rentrée : <https://moodle.univ-paris8.fr/moodle/> . La clé d'inscription sera affichée sur la page Moodle du test.

Dans le menu choisissez : CDL/inscriptions cours d'anglais/ puis choisissez un cours qui correspond à votre niveau (soit General English A1, soit English for Social Sciences A2, B1 ou B2+).

Attention ! Il est impératif que les étudiants préinscrits confirment leur présence en cours dès la première semaine (21-25 septembre) faute de quoi des étudiants en attente présents au premier cours prendront leur place. Un étudiant ne sera inscrit définitivement qu'en ayant attesté de son niveau correspondant au cours, et en suivant le cours de manière assidue.

L'inscription pédagogique sur le web (ipweb) se fera ensuite par chaque étudiant dans son espace personnel dans le courant du semestre (dates communiquées par l'enseignant).

Si le cours où vous souhaitez vous inscrire paraît complet en ligne, n'hésitez pas à vous présenter à la première séance, quelques places sont généralement disponibles du fait de désistements. Si vous n'avez pas trouvé de place en cours au terme de la première semaine, veuillez contacter le personnel du CDL.

- **Bénéficiaire d'une dispense d'assiduité**

Le régime du contrôle des connaissances pour les cours du CDL est le **contrôle continu**. L'assiduité aux cours est donc requise. Cependant, les étudiants ayant **une raison justifiée (médicale, professionnelle)** peuvent demander, **avant la 4ème semaine de cours du semestre courant**, la dispense d'assiduité. Elle peut être téléchargée en ligne : https://ufr-langues.univ-paris8.fr/IMG/pdf/formulaire_dispense_d_assiduite_cdl_2019-2020-2.pdf

Secrétariat du CDL : Bâtiment B1, 2^e étage, bureaux 204/205. Tel : 01.49.40.68.43 / cdl@univ-paris8.fr

Enseignante référente de l'anglais pour sciences sociales : Mme Camille Joseph
anglaisshs.cdl@gmail.com

EC de PIX (L1)

Les étudiant.es inscrit.es en L1 doivent suivre un enseignement préparant au PIX. **PIX** est un dispositif national, reconnue par l'État et par le monde professionnel, d'évaluation et de certification des compétences numériques.

Le cours de PIX se valide en L1 et *ne peut pas faire l'objet de dispense*. En cas d'échec à ce cours en L1, les étudiant.es AJAC en L2 sont prioritaires pour s'inscrire à ce cours. *À défaut de validation de ce cours, il est impossible de passer en L3.*

PIX est un cours délivré par le BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique) : l'inscription à cet enseignement se fait donc auprès de ce bureau et non auprès du département de science politique.

BAPN (Bureau d'Appui à la Pédagogie Numérique)

Bâtiment C salle CE-1 et CE-2

01 49 40 68 62

bapn@univ-paris8.fr

<http://bapn.univ-paris8.fr/>

IMPORTANT : Une fois inscrit.es en ligne, les étudiant.es doivent se rendre en cours pour valider leur inscription. Les personnes inscrit.es en ligne mais qui ne suivent pas le cours sont rayées des listes et ne peuvent pas passer l'examen et le rattrapage.

Enseignements de spécialité à prendre dans d'autres départements

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES DE GENRE :

Secrétariat : Valérie Dubois

Bâtiment B2, bureau B342

Tél. : 01 49 40 68 13

valerie.dubois@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil du public: du mardi au vendredi de 10h à 12h

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE :

Secrétariat : Julie Athlan

Bâtiment D, bureau D129

Tél. : 01 49 40 72 73

athlan@univ-paris8.fr

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE :

Secrétariat : Guylène Deruel

Bâtiment B2, bureau B 346

Tél. : 01 49 40 68 25

guylene.deruel@univ-paris8.fr

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE :

Secrétariat : Chakiratou SALAMI

Bâtiment A, salle A030

Tél. : 01 49 40 66 13

chakiratou.salami@univ-paris8.fr

Les étudiant.e.s de sciences politiques peuvent s'inscrire à la liste de diffusion de Philosophie pour être régulièrement informé.e.s de tout ce qui concerne la vie de ce département. Lien pour l'inscription : <https://listes.univ-paris8.fr/wws/sigrequest/info.philo>

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE :

Secrétariat : Bocar Gaye
Bâtiment B2, bureau B 349
Tél. : 01 49 40 68 19
bocar.gaye03@univ-paris8.fr

LICENCE EN ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES :

Secrétariat : Ellenita Venat
Bâtiment B1, bureau B219
Tél. : 01 49 40 68 35
sec.licence-eei@univ-paris8.fr

Spécialités des enseignant.e.s-chercheurs/ses

Camille AL DABAGHY

- État, administration et action publique en Afrique, circulation Nord-Sud des modèles de réforme de l'État et des politiques publiques
- Processus de décentralisation et politiques publiques locales au Sud
- Coopération internationale, aide au développement, organisations internationales, internationalisation des villes et coopération décentralisée
- Sujets sur Madagascar

Damien DE BLIC

- Sociologie des affaires, des scandales et des polémiques publiques
- Sociologie de l'argent et de la finance
- Inconscient, imaginaire, rêve et politique
- Environnement : Sociologie et philosophie politique des relations avec les non-humains

Thomas BRISSON

- Sociologie des intellectuels et des champs du pouvoir ; relations savoir-pouvoir
- Monde arabe et musulman contemporains
- Migrations et circulations
- Acteurs et formes de contestation de la centralité occidentale
- Asie du Sud Est, Singapour, Hong Kong, construction de la puissance asiatique

Christine CADOT

- Identité européenne, représentations, mythes, histoire, religions et Europe
- Transferts culturels Europe-Amérique du Nord
- Art et Politique : usages politiques de l'art
- Politiques de la mémoire (politiques commémoratives (cérémonies d'ouverture des JO, panthéonisations...), muséification, « vandalisme » et mobilisations sociales, mémoires contestées et mémoires à la marge...)

Vanessa CODACCIONI

- État, législations et justice d'exception
- Sociologie de la répression et de l'antiterrorisme
- Sociologie des procès politiques
- Sociologie du crime et de la criminalité politiques

Nora EL QADIM

- Migrations et politiques migratoires
- Lutte contre les discriminations
- Sociologie politique de l'international
- Sociologie de l'action publique
- Sociologie du droit

Eric FASSIN

- Genre et sexualité
- Discriminations, racialisation et intersectionnalité
- Politisation des questions sexuelles et raciales
- Politiques de la représentation et représentations minoritaires
- Politiques d'immigration et d'identité nationale
- Gauche, populisme, néolibéralisme et néofascisme

Pierre GILBERT

- Sociologie des classes populaires
- Inégalités sociales & rapports de dominations
- Sociologie urbaine (ségrégation et discriminations, quartiers populaires, cohabitation)
- Sociologie de l'action publique (politiques urbaines et sociales)
- Politiques urbaines locales dans les cités HLM (rénovation urbaine, « mixité sociale », logement social)
- Sociologie des mondes privés (genre et travail domestique, logement et classes sociales)

Bertrand GUILLARME

- Philosophie politique et sociale, notamment contemporaine : théories de la justice distributive, du châtimepnt pénal, de la démocratie, de la nation, du droit des Gens.
- Éthique et philosophie politique appliquées, notamment à tout ce qui concerne les questions de sexualité, de reproduction, de santé humaine, d'environnement. Théories du genre.

Mathieu HAUCHECORNE

- Sociologie des élites intellectuelles et administratives
- Sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- Circulation internationale des idées ; transferts de normes ; analyse comparée (France ; États-Unis ; Royaume-Uni)
- Sociologie de l'action publique (politiques sociales ; politiques scientifiques ; logement)
- Réception, espace public, controverses et médias

Odile HENRY (absente en 2021-2022)

- Sociologie de l'expertise (Inde et France)
- Privatisation des universités (Inde et France)
- Sociologie économique
- Sociologie historique du management (France)
- Capitalisme et ingénieurs (France et Inde)

Florence HULAK

- Épistémologie et histoire des sciences sociales
- Théories de l'histoire et du changement historique
- Théories des représentations collectives (imaginaires, mentalités, idéologies).
- Philosophie et théorie politique contemporaine (notamment : marxismes, études foucaaldiennes, études wébériennes)
- Théories contemporaines de la démocratie (notamment : Castoriadis, Lefort, Rancière, Taylor)
- Histoire de la pensée politique (notamment : spinozismes, marxismes)

Kolja LINDNER

- Théorie politique (philosophie sociale, théorie critique, postcolonialisme, féminisme)
- Inégalités sociales (race, classe, genre) et intersectionnalité
- Sécularisme et laïcité
- *Cultural Studies*, hégémonie et idéologies
- Marx et marxisme
- Sujets sur l'Allemagne
- Sujets sur le Rwanda

Audrey MARIETTE

- Sociologie de l'action publique (santé, culture, éducation)
- Processus de catégorisation et de politisation/dépolitisation
- Inégalités sociales & rapports de domination
- Politiques locales de santé, « démocratie sanitaire/participation », « santé publique/santé communautaire »
- Politiques culturelles, art & politique (« cinéma social », représentations des classes populaires ; engagement, mobilisations, artistes/intellectuels ; publics militants)
- Politiques éducatives, « décrochage » scolaire

Anne MARIJNEN

- Partis politiques
- Mouvements sociaux et mobilisations politiques
- Socio-histoire du politique
- Sujets sur l'Italie

Médéric MARTIN-MAZE

- Espaces post-soviétiques
- Questions de sécurité
- Questions européennes.

Violaine ROUSSEL

- Sociologie de la « culture populaire » et de ses producteurs (logiques professionnelles des industries culturelles, socio-économie de la culture et ses dimensions politiques, transformation des industries culturelles, streaming/enjeux liés aux données...)
- Arts et politique (Engagement d'artistes. Usages politique des œuvres. Mobilisations de professionnels des mondes de l'art. Liens entre enjeux esthétiques, commerciaux et militants)
- Nouvelles technologies et politique ; sociologie politique des objets techniques

Yves SINTOMER (absent en 2021-22)

- Question démocratique, critique de la représentation politique, nouveaux imaginaires politiques, démocratisation politique
- Italie, Amérique latine, Espagne, Allemagne, la Chine
- Enquêtes de sociologie politique sur la démocratie participative et délibérative, le tirage au sort en politique

Sylvie TISSOT

- Sociologie urbaine : ségrégation socio-spatiale et discriminations ; requalification des quartiers centraux anciens
- Politiques urbaines en France et aux États-Unis : dispositifs de réhabilitation et de promotion de la mixité sociale
- Sociologie de la stratification sociale et des classes supérieures : mobilisation des classes supérieures dans les espaces résidentiels, logiques de distinction sociale
- Sociologie des savoirs et de l'expertise sur la ville

Michel VAKALOULIS

- Théories du capitalisme avancé, mondialisation
- Classes sociales, sociologie du salariat
- Sociologie comparative de l'action collective
- Problèmes contemporains du syndicalisme en Europe
- Services publics et citoyenneté
- Politiques énergétiques en France et en Europe
- Sociologie du militantisme
- Pouvoir d'État et démocratie participative
- Sociologie des partis politiques
- Jeunes et politique

- Nouvelles figures de politisation

Clemens ZOBEL

- Société et État en Afrique
- Les politiques et idéologies de développement – les relations Nord-Sud
- Théories postcoloniales
- Politique locale et décentralisation
- Action associative
- Politique et pratiques
- Politique et pratiques esthétiques (art, musique, littérature)

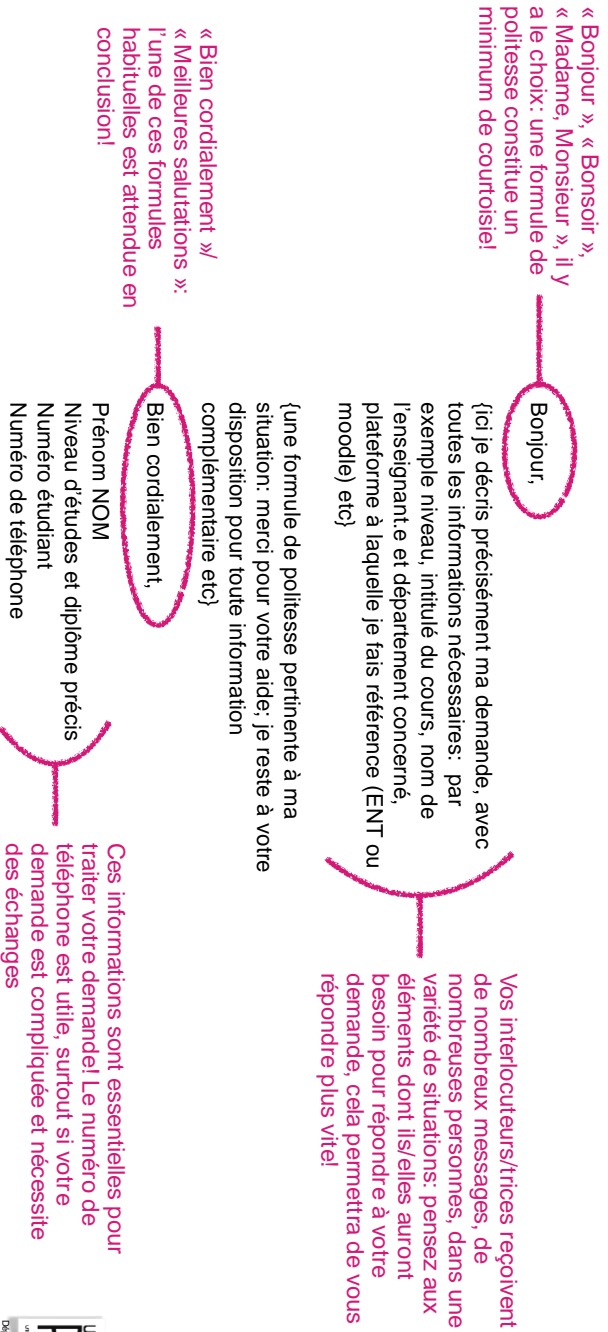
COMMENT ECRIRE UN MAIL EFFICACE

AVANT D'ENVOYER UN MAIL :

- Je vérifie que la réponse ne se trouve pas dans la brochure (sur le site), sur le moodle du cours, le plan de cours ou sur le blog. Je n'envoie mon mail qu'après avoir vérifié que la réponse n'est pas à ma disposition ailleurs.
- Si j'ai déjà échangé par mail ou autre sur ce sujet, je rappelle les éléments nécessaires au suivi de ma situation, car mon interlocuteur/trice ne se rappelle peut-être pas de tous les détails.

POUR ECRIRE MON MAIL :

- Je me mets à la place de la personne qui le reçoit. De quelles informations a-t-elle besoin pour traiter ma demande le plus rapidement possible ?
- L'objet du mail est fondamental, il doit être clair et informatif. Ex: changement de groupe; devoir en retard; inscription pédagogique; candidature Erasmus etc. « Urgent » n'est pas un objet suffisamment précis.



**POUR AVOIR CONNAISSANCE DES EMPLOIS DU TEMPS,
REPORTEZ-VOUS AU BLOG ET AU SITE WEB DU DEPARTEMENT**

Tableau récapitulatif de la Licence de Science Politique

L1 Semestre 1	L1 Semestre 2	L2 Semestre 3	L2 Semestre 4	L3 Semestre 5	L3 Semestre 6
-Histoire politique et sociale de la France -Droit constitutionnel et institutions comparées -Introduction à la sociologie politique	-Introduction à la théorie politique -Introduction aux relations internationales -Politiques publiques : Europe, état, collectivités locales	-CM Analyser et enquêter l'État -Politique et société 1 (Asie OU Amérique latine) -Organisations internationales	-Construction et politique de l'Europe -Questions contemporaines de théorie politique -Participation politique et élections	-Théories de la démocratie -Études de genre -Médias et espace public	-Politique et société 2 (Afrique OU Monde musulman) -Politique des sciences et de l'environnement -Tutorat du mémoire
-Économie politique -EC libre	-Méthodes quantitatives -Méthodes qualitatives	-TD Analyser et enquêter l'État -Méthodes en théorie politique	-EC de spécialité 1 -EC de spécialité 2 <i>À prendre en Sociologie-anthropologie, Histoire, Genre, LEEI, Géographie ou Philosophie</i>	-EC de spécialité 3 -EC de spécialité 4 <i>Sociologie-anthropologie, Histoire, Genre, LEEI, Géographie ou Philosophie</i>	-EC au choix 1 : Épistémologie des sciences sociales OU sociologie des mouvements sociaux -EC au choix 2 : Souveraineté et mondialisation OU Crise, événement, exception
-Méthodologie du travail universitaire (M2E) -Langue vivante 1	-EC libre ou soft skills -Compétences numériques PIX	-Travail et politique (M3P) -Langue vivante 2	-EC libre ou soft skills -EC tremplin : Problèmes politiques, économiques et sociaux (<i>Tremplin réussite</i>) OU Histoire de la pensée politique (<i>Tremplin Master</i>)	-Orientation universitaire et professionnelle (M3P) -EC Tremplin : Action publique, migrations, discriminations (<i>Tremplin métier</i>) OU <i>Tremplin Master</i> à choisir dans une liste de cours de Master*	-Textes de science politique en anglais -Mémoire de stage ou de recherche ou projet tutoré

* Cours Tremplin Master : au choix : Environnement et risques globaux OU Circulations internationales des idées et transferts de normes OU Politique des migrations OU Numérique et politique